

PROCÈS VERBAL D'ADMISSION

CONCOURS SUR TITRES D'ORTHOPHONISTE de classe normale

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 21 mars 2024, portant ouverture d'un concours sur titres d'orthophoniste de classe normale ;

Vu la liste des candidates autorisées à prendre part aux concours sur titres arrêtée par le directeur du Centre Hospitalier de Chartres en date du 2 mai 2023 ;

Après délibération, le jury, réuni le 16 juillet 2024, déclare admise par ordre de mérite :

Madame Julie REMY

Chartres, le 16 juillet 2024

Signatures des membres du jury :

Madame Nathalie MEYER-ROSSI,
Responsable du développement social au Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;



Madame Nathalie BAREL,
Cadre supérieure de santé paramédicale au Centre Hospitalier de Chartres ;



Madame Nathalie COURTOIS,
Orthophoniste de classe supérieure au Centre Hospitalier Universitaire de Tours

